25 mai 2010 -16:00

Steven Vanackere – 42.489 Belges de l'étranger vont voter.

Le Vice-Premier ministre et Ministre des Affaires étrangères fait savoir que le traitement des formulaires d'inscription en vue de la participation des Belges de l'étranger aux élections fédérales du 13 juin est terminé. Toutes les données relatives à ces électeurs sont transmises aujourd'hui aux communes, qui les ajoutent à leurs listes électorales.

Le Vice-Premier ministre et Ministre des Affaires étrangères fait savoir que le traitement des formulaires d'inscription en vue de la participation des Belges de l'étranger aux élections fédérales du 13 juin est terminé. Toutes les données relatives à ces électeurs sont transmises aujourd'hui aux communes, qui les ajoutent à leurs listes électorales.

Steven Vanackere – 42.489 Belges de l'étranger vont voter. Bruxelles, le 25 mai 2010 Le Vice-Premier ministre et Ministre des Affaires étrangères fait savoir que le traitement des formulaires d'inscription en vue de la participation des Belges de l'étranger aux élections fédérales du 13 juin est terminé. Toutes les données relatives à ces électeurs sont transmises aujourd'hui aux communes, qui les ajoutent à leurs listes électorales. 42.489 Belges de l'étranger se sont finalement inscrits. Vu les circonstances particulières propres à ces élections anticipées, et notamment le délai d'inscription forcément plus court, ce chiffre peut être considéré comme satisfaisant. Le Service public fédéral Affaires étrangères et nos ambassades et consulats n'ont pas ménagé leurs efforts pour annoncer les élections à tous les Belges ayant le droit de vote, dispersés aux quatre coins du monde, et pour leur expliquer les modalités de leur participation à ces élections, depuis l'étranger. Cette campagne d'information a aussi contribué à réduire sensiblement le pourcentage d'électeurs qui ont fait le choix d'un vote par correspondance. Alors qu'auparavant près de 60% des Belges de l'étranger inscrits avaient opté pour ce mode de vote, ils ne sont cette fois plus que 45%. Deux tiers d'entre eux résident en outre dans les pays qui nous entourent, dotés de services postaux et de communication performants. Le vote dans nos ambassades et consulats a par contre gagné en importance, ce mode de vote ayant été choisi par 31% des inscrits, contre à peine 13% lors de scrutins précédents. Les chiffres relatifs aux différents modes de vote peuvent être répartis comme suit :-vote en personne en Belgique – 5%-vote par procuration en Belgique – 19%-vote en personne à l'Ambassade ou au Consulat – 28%-vote par procuration à l'Ambassade ou au Consulat – 3%-vote par correspondance – 45% En ce qui concerne les circonscriptions électorales, les chiffres sont les suivants:Anvers :5.802Brabant flamand :1.549Brabant wallon :2.562Bruxelles-Hal-Vilvorde: 14.019Hainaut:3.148Liège :4.075Limbourg :1.673Luxembourg :1.423Namur:1.583Flandre orientale :3.542Flandre occidentale :3.113 En nombre d'électeurs inscrits, les dix principaux pays sont la France (6711), les Etats-Unis (3313), l'Allemagne (3038), le Royaume-Uni (2098), le Luxembourg (2053), la Suisse (2022), l'Espagne (1889), les Pays-Bas (1619), l'Afrique du sud (935) et l'Argentine (926). Ceci reflète bien entendu en grande partie la répartition géographique de nos communautés belges à l'étranger.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
http://diplomatie.belgium.be

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be

.be

© 2020 - news.belgium.be